



## Association Ecole de Musique de BASSENS

Année 2019/2020

Téléphone : 05 57 80 81 65

Mail : [serge.servant@ville-bassens.fr](mailto:serge.servant@ville-bassens.fr)

**ATTENTION : date limite pour s'inscrire : LE VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019**

Les adhésions et inscriptions aux cours auront lieu à l'école de musique (bureau du directeur) :

Le mercredi 18 septembre entre 15h et 18h 30 h POUR LES ANCIENS ÉLÈVES

Le jeudi 19 septembre entre 15h et 18h 30 h POUR LES NOUVEAUX BASSENAIS

Le vendredi 20 septembre entre 15h et 18h30 h POUR LES « HORS COMMUNE »

Il faudra être muni :

- De la carte 2018/2019 (pour les anciens élèves)
- D'un moyen de paiement pour l'adhésion (pas de carte bancaire)
- D'un RIB *si vous choisissez le paiement par prélèvements*
- D'une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- D'une photo pour les nouveaux inscrits
- D'un justificatif de domicile pour les Bassenais

Modalités de paiement : opter pour paiement de la globalité ou prélèvements - trimestriels ou mensuels

Les tarifs figurent au verso.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute année commencée est due.

ADHÉSION ANNUELLE à l'ordre de « École de Musique de Bassens » :

26 € pour un adulte et pour un premier enfant d'une famille)

18 € (pour le deuxième ENFANT et les autres ENFANTS...)